

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 800 465-3863](tel:18004653863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestionactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs de la Solution durable équilibrée prudente CIBC (le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 7 265 \$ au 31 décembre 2023 à 7 037 \$ au 30 juin 2024, en baisse de 3 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 386 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,3 % pour la période, contre respectivement -0,4 % et 16,3 % pour ses indices de référence, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice mondial MSCI (les *indices de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, le Fonds a respecté sa stratégie de dessaisissement en fonction des caractéristiques ESG en utilisant une sélection négative des industries mentionnées dans le prospectus après avoir mis en œuvre un processus d'évaluation de l'exposition des émetteurs selon des critères établis d'implication des entreprises. Au cours de la période, aucun changement n'a été apporté au portefeuille en raison des caractéristiques ESG ou des critères de sélection.

La pondération cible du Fonds est de 60 % dans des titres à revenu fixe canadiens, de 30 % dans des actions mondiales et de 10 % dans des actions canadiennes.

Au début de la période, les marchés des contrats à terme s'attendaient à ce que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada abaissent les taux d'intérêt à cinq ou six reprises en 2024. Cependant, ces prévisions ne se sont pas concrétisées, l'inflation élevée ayant persisté. La Réserve

fédérale a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 5,25 % et 5,50 %, tandis que la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt à un jour une seule fois, le faisant passer de 5,00 % à 4,75 %. À la fin de la période, les marchés s'attendaient à ce que la Réserve fédérale abaisse les taux d'intérêt une ou deux fois au cours du deuxième semestre de 2024 et à ce que la Banque du Canada les abaisse deux ou trois fois.

La courbe de rendement au Canada (définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans) s'est légèrement accentuée au cours de la première moitié de la période, les obligations à court terme ayant enregistré une hausse moins marquée que celle des obligations à long terme. Cependant, la courbe de rendement est demeurée fortement inversée (ce qui signifie que les taux d'intérêt à court terme sont plus élevés que les taux d'intérêt à long terme). Aux États-Unis, la courbe de rendement est demeurée relativement stable, se creusant de seulement 2 points de base. Les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, ce qui s'explique en partie par la normalisation de l'inflation et une activité économique plus faible au Canada.

Les obligations de sociétés canadiennes ont continué de faire meilleure figure que les obligations du gouvernement. Les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres ayant des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) se sont considérablement resserrés, ce qui témoigne de la solide demande d'actifs plus risqués et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité. Les écarts de taux des obligations à rendement élevé se sont également resserrés considérablement, le secteur des obligations à rendement élevé ayant mieux fait que le marché obligataire canadien en général.

Les actions mondiales se sont redressées au cours de la période, les titres axés sur la croissance ayant légèrement mieux fait que les titres axés sur la valeur. Ce redressement s'explique par le ralentissement de l'inflation et les données économiques positives, qui ont incité les investisseurs à croire que la récession pourrait être évitée. Le ralentissement de l'inflation a nourri les attentes selon lesquelles les

principales banques centrales aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe continentale allaient abaisser les taux d'intérêt.

Au Japon, le produit intérieur brut a reculé au premier trimestre de 2024, reflétant les répercussions de l'inflation sur la consommation et le ralentissement de l'activité manufacturière. Toutefois, grâce aux importantes entrées de fonds, à l'amélioration des données économiques et aux réformes des programmes de gouvernance d'entreprise en cours, les marchés boursiers japonais ont atteint des sommets sans précédent au cours de la période.

Les marchés boursiers liés à la Chine ont progressé, l'économie de la Chine ayant continué à se normaliser après avoir connu une année 2023 marquée par la faiblesse de l'activité économique, bien que la reprise de l'économie ait été plus lente que prévu par les investisseurs. Des inquiétudes ont subsisté quant au marché immobilier et à la croissance des exportations dans un contexte de tensions politiques et où il est question de l'imposition possible de droits de douane.

L'engouement des investisseurs à l'égard des gains de productivité potentiels attribuables à l'intelligence artificielle générative a donné un élan aux titres des sociétés du secteur des technologies, surtout ceux des sociétés de semi-conducteurs qui produisent le matériel nécessaire. Les marchés taiwanais et sud-coréen ont ainsi été en mesure d'afficher une hausse.

Les marchés boursiers canadiens se sont redressés, soutenus par une économie plus résiliente que prévu et la vigueur des prix des produits de base. Parmi les 11 secteurs du marché boursier canadien, 7 ont généré des rendements positifs, les secteurs de l'industrie et de l'énergie ayant le mieux fait. Les secteurs des services de communications et de l'immobilier ont moins bien fait. Les consommateurs canadiens et les petites et moyennes entreprises ont commencé à subir la pression exercée par la longue période d'inflation élevée.

Le Fonds durable d'actions mondiales CIBC est celui qui a le plus contribué au rendement du Fonds, suivi du Fonds durable d'actions canadiennes CIBC et du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC) et des membres de son groupe, en ce qui

a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (le *gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Fonds.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement à la série de parts du Fonds (à l'exception des parts de série O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à cette série de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage et conventions de services de courtier désigné

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

La Banque CIBC a conclu une entente avec MM CIBC afin d'agir à titre de courtier désigné et d'exercer certaines fonctions à l'égard du Fonds. Les modalités des conventions de services de courtier désigné conclues par MM CIBC sont comparables à celles du marché.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2024 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série A Date de début des activités : 5 juillet 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	9,32 \$	8,80 \$	10,30 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,11 \$	0,27 \$	0,20 \$	0,09 \$
Total des charges	(0,09)	(0,18)	(0,18)	(0,10)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	(0,12)	(0,11)	0,02
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,20	0,63	(1,15)	0,28
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,20 \$	0,60 \$	(1,24) \$	0,29 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,06 \$	0,01 \$	– \$
Des dividendes	–	0,03	0,01	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	0,02 \$	0,09 \$	0,02 \$	0,02 \$
Actif net à la fin de la période	9,52 \$	9,32 \$	8,80 \$	10,30 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	5 785 \$	6 114 \$	4 801 \$	3 246 \$
Nombre de parts en circulation⁴	607 881	655 784	545 861	315 088
Ratio des frais de gestion⁵	2,00* %	2,03 %	2,02 %	2,05* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,01* %	2,03 %	2,02 %	2,05* %
Ratio des frais d'opération⁷	0,03* %	0,03 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille⁸	10,94 %	23,00 %	16,67 %	20,97 %
Valeur liquidative par part	9,52 \$	9,32 \$	8,80 \$	10,30 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série F Date de début des activités : 5 juillet 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	9,45 \$	8,90 \$	10,36 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,12 \$	0,27 \$	0,18 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,06)	(0,04)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	(0,12)	(0,10)	0,02
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,29	0,65	(0,36)	0,32
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,35 \$	0,72 \$	(0,34) \$	0,36 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,09 \$	0,14 \$	0,06 \$	– \$
Des dividendes	–	0,04	0,06	–
Des gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	0,09 \$	0,18 \$	0,12 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	9,64 \$	9,45 \$	8,90 \$	10,36 \$

Solution durable équilibrée prudente CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	108 \$	35 \$	33 \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	11 189	3 752	3 680	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,86* %	0,86 %	0,85 %	0,85* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,86* %	0,86 %	0,85 %	0,85* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03* %	0,03 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	10,94 %	23,00 %	16,67 %	20,97 %
Valeur liquidative par part	9,64 \$	9,45 \$	8,90 \$	10,36 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série FNB

Date de début des activités : 19 juillet 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	18,60 \$	17,52 \$	20,54 \$	20,02 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,22 \$	0,54 \$	0,38 \$	0,13 \$
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,14)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	(0,23)	(0,23)	0,04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,44	1,29	(2,75)	0,51
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,55 \$	1,46 \$	(2,74) \$	0,61 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,27 \$	0,12 \$	– \$
Des dividendes	–	0,09	0,10	0,02
Des gains en capital	–	–	–	0,09
Remboursement de capital	–	0,01	0,06	0,02
Total des distributions³	0,08 \$	0,37 \$	0,28 \$	0,13 \$
Actif net à la fin de la période	19,06 \$	18,60 \$	17,52 \$	20,54 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série FNB

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	1 144 \$	1 116 \$	1 051 \$	1 232 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	60 000	60 000	60 000	60 000
Ratio des frais de gestion ⁵	0,79* %	0,79 %	0,79 %	0,79* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,79* %	0,79 %	0,79 %	0,79* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03* %	0,03 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	10,94 %	23,00 %	16,67 %	20,97 %
Valeur liquidative par part	19,06 \$	18,60 \$	17,52 \$	20,54 \$
Cours de clôture	19,03 \$	18,60 \$	17,53 \$	20,55 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série S

Date de début des activités : 5 juillet 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	9,93 \$	9,02 \$	10,37 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,12 \$	0,31 \$	0,18 \$	0,06 \$
Total des charges	–	(0,03)	(0,06)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	(0,10)	(0,09)	0,02
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,26	0,73	(1,38)	0,32
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,37 \$	0,91 \$	(1,35) \$	0,37 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	10,30 \$	9,93 \$	9,02 \$	10,37 \$

Solution durable équilibrée prudente CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,68* %	0,68 %	0,68 %	0,68* %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,68* %	0,68 %	0,68 %	0,68* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03* %	0,03 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	10,94 %	23,00 %	16,67 %	20,97 %
Valeur liquidative par part	10,30 \$	9,93 \$	9,02 \$	10,37 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série O

Date de début des activités : 5 juillet 2021

	2024	2023	2022	2021 ^a
Actif net au début de la période	10,05 \$	9,09 \$	10,40 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,12 \$	0,31 \$	0,18 \$	0,06 \$
Total des charges	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	(0,10)	(0,09)	0,02
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,26	0,75	(1,40)	0,32
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,37 \$	0,96 \$	(1,31) \$	0,40 \$
Distributions :				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–
Total des distributions ³	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	10,42 \$	10,05 \$	9,09 \$	10,40 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2024	2023	2022	2021 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00* %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00* %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03* %	0,03 %	0,02 %	0,03* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	10,94 %	23,00 %	16,67 %	20,97 %
Valeur liquidative par part	10,42 \$	10,05 \$	9,09 \$	10,40 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 décembre.

^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2024 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série ou imputées à une série pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts. Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 30 juin 2024, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de série A	Parts de série F	Parts de série FNB	Parts de série S
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	30,84 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	69,16 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

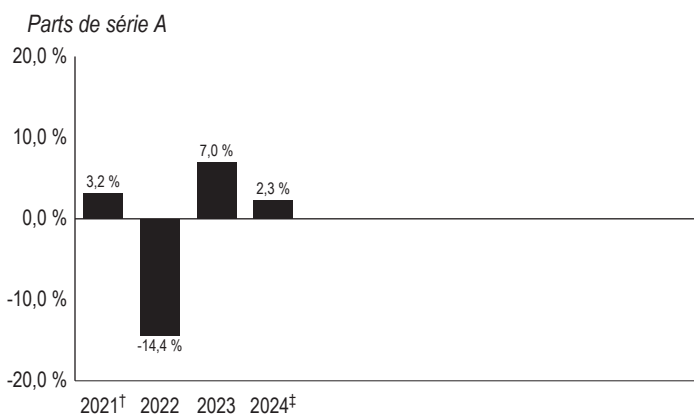
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

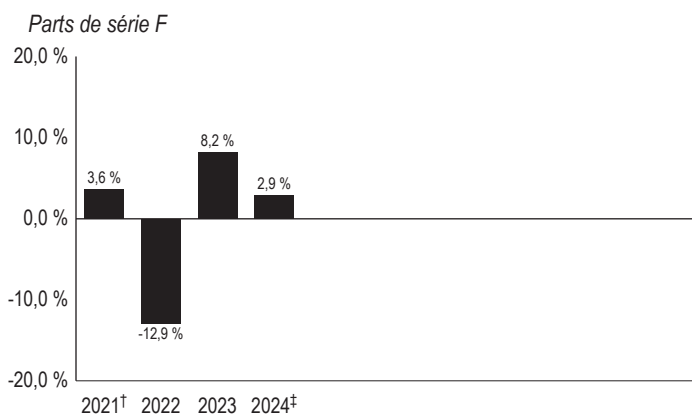
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.



[†] Le rendement de 2021 couvre la période du 5 juillet 2021 au 31 décembre 2021.

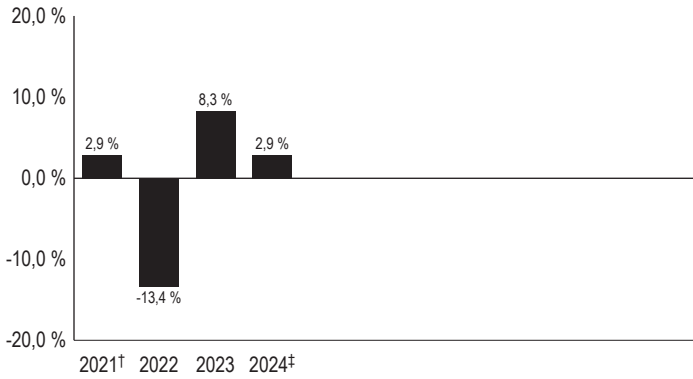
[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.



[†] Le rendement de 2021 couvre la période du 5 juillet 2021 au 31 décembre 2021.

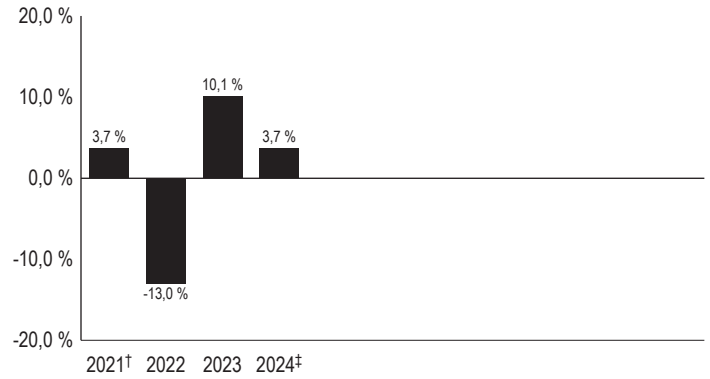
[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Parts de série FNB



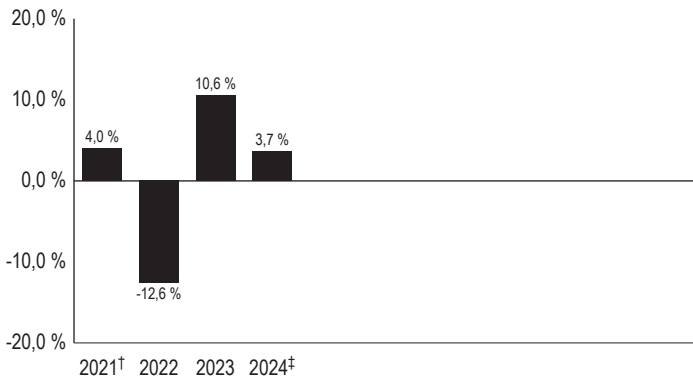
† Le rendement de 2021 couvre la période du 19 juillet 2021 au 31 décembre 2021.
‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Parts de série S



† Le rendement de 2021 couvre la période du 5 juillet 2021 au 31 décembre 2021.
‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Parts de série O



† Le rendement de 2021 couvre la période du 5 juillet 2021 au 31 décembre 2021.
‡ Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2024)

Le Fonds investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	59,3	Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, série O	59,3
Fonds d'investissement d'actions internationales	28,5	Fonds durable d'actions mondiales CIBC, série O	28,5
Fonds d'investissement d'actions canadiennes	11,7	Fonds durable d'actions canadiennes CIBC, série O	11,7
Trésorerie	0,5	Trésorerie	0,5

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC

1 800 465-3863

www.cibc.com/fondsmutuels

info@gestiondactifscibc.com

Adresse de retour :

C. P. 4644, Station A

Toronto (Ontario)

M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1 800 465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.